

AVIS N° 167 - 2022 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DE COTE D'IVOIRE

Emprunt obligataire "TPCI 5,65 % 2022-2032"

PREMIERE COTATION

Dans le but de financer des investissements prévus au budget, l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), a émis un emprunt obligataire intitulé "TPCI 5,65 % 2022-2032".

La diffusion du titre "TPCI 5,65 % 2022-2032" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 07 au 20 juin 2022.

A l'issue de cette opération, 15 005 976 obligations "TPCI 5,65 % 2022-2032" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 150 059 760 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le 15 juin 2022.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "TPCI 5,65 % 2022-2032", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le mardi 30 août 2022.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est "TPCI.071".

Handwritten signature

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) BNI FINANCES est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "TPCI 5,65 % 2022-2032".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la SGI BNI FINANCES, Immeuble Belle Rive Plateau - Abidjan, 01 BP 670 Abidjan 01, Tél : (225) 27 20 31 07 77 / 27 20 20 98 00, Fax : (225) 27 20 31 07 78, E-mail : bni.finances@bni.ci, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 16 août 2022

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE